



QUESTION & RÉPONSE #1

Date: le 6 décembre 2017

Projet: Édifice 20 - Entraînement à vitesse variable pour refroidisseur de 400 tonnes

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

1. Question: Les dispositifs « VFD » doit être à refroidissement par liquide. Quelle est la raison technique derrière cela? Habituellement, les entraînements à refroidissement par eau sont destinés à des « HP » plus grands, i.e. 600-700 et plus gros.

1. Réponse: Cette configuration de conception de dispositifs d'entraînement à fréquence variable (VFD) a été sélectionnée pour minimiser des additions à la charge thermique existante dans les espaces de la salle mécanique et éviter l'exigence d'avoir à ajouter un refroidissement auxiliaire dans l'espace en conséquence. Un dispositif « VFD » à refroidissement par air contribuerait directement à la charge thermique de l'espace alors qu'un dispositif « VFD » à refroidissement par eau rejette sa chaleur dans la boucle d'eau glacée.

2. Question: Les spécifications désignent une distorsion des harmoniques totale de 29% et désignent une distorsion des harmoniques de 5%. Ce sont des exigences différentes et nous ne sommes pas certain quelle valeur est l'objectif ici?

2. Réponse: Les spécifications (section 23 85 01, partie 2.1.9 / 2.1.10) établissent une distinction entre les limites maximales de distorsion de demande totale pour les entraînements fournis sans et avec filtre. Dans le cas de ce projet, un filtre à harmoniques de type actif est spécifié pour chaque entraînement donc l'exigence est une distorsion de demande totale de courant maximum de 5%.

TOUS LES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS